

ACCORD ENTRE LES FORMATEURS ET LE CENTRE POUR LA CNV

Avant d'entrer dans le détail de l'accord entre les formateurs et le Centre pour la CNV, nous voudrions vous faire connaître l'énoncé de la mission du Centre pour la CNV, tel qu'il a été révisé par le Conseil du Centre pour la CNV en l'an 2000. Il est le reflet de la vision du Centre. C'est sur base de cet énoncé qu'a été mis au point l'accord entre les formateurs et le Centre pour la CNV.

«Le Centre pour la Communication NonViolente est une organisation mondiale qui a pour vision un monde dans lequel les besoins de chacun sont comblés de façon pacifique. Notre mission est de contribuer à cette vision en facilitant la création de systèmes au service de la vie. Nous mettons cela en action en vivant et en enseignant le processus de la CNV, ce qui renforce l'aptitude des personnes à se mettre en lien avec elles-mêmes et avec d'autres, à partager leurs ressources et à résoudre les conflits dans un esprit de bienveillance.»

En outre, le Conseil a adopté en 2001 une politique générale de finalités, qui constitue le but vers lequel convergent nos efforts :

«La finalité du Centre pour la CNV à l'échelle mondiale est qu'une masse critique de personnes utilisent la CNV pour participer à l'avènement d'une paix intérieure, interpersonnelle et institutionnelle. Le Centre pour la CNV désire poursuivre cette fin en utilisant ses ressources de telle sorte que celles-ci soient au service de la vie. Cette masse critique de personnes utilisera le Centre pour la CNV comme un appui pour développer et partager une conscience spirituelle, des compétences personnelles et des aptitudes d'organisation, de façon à s'assurer que les besoins de tous soient comblés et que les conflits entre eux se résolvent de manière pacifique.»

La certification du formateur est renouvelable chaque année.

L'accord entre le formateur certifié et le Centre pour la CNV (CNVC) comprend les trois points suivants :

- Les avantages accordés au formateur certifié du CNVC
- Les demandes spécifiques faites au formateur certifié du CNVC
- Les modalités de maintien du statut de formateur certifié du CNVC

A. AVANTAGES ACCORDÉS AU FORMATEUR CERTIFIÉ :

- 1) Il est autorisé à utiliser les termes** « Communication NonViolenteSM » (marque de service déposée), « Formateur certifié du CNVC », « Formateur certifié du Centre pour la Communication NonViolente », ainsi que les noms « CNVC », « Centre pour la Communication NonViolente », et le logo du Centre pour la CNV, sur tous les supports de son choix (imprimés, sites Internet, etc.), y compris dans les titres de ses documents.
- 2) Il est admissible aux formations proposées** par le CNVC soit à titre gracieux, soit au prix de revient, selon les ressources du Centre pour la CNV (les frais de déplacement, logement, nourriture et autres sont à sa charge).
- 3) Il peut faire paraître ses coordonnées et faire la publicité de ses séminaires sur :**
 - le site Internet du Centre pour la CNV,

- le site Internet de l'association des formateurs certifiés du pays auquel il appartient,
 - le programme papier édité par l'association des formateurs certifiés du pays auquel il appartient.
- 4) **Il est inclus dans le Yahoo group des formateurs certifiés du CNVC**, pour échanger du matériel pédagogique et partager son parcours, offrir et recevoir des conseils pour les formations, faire le deuil de ses déceptions et célébrer ses réussites.
- 5) **Il peut être pris en compte comme formateur** pour les séminaires intensifs internationaux (IIT), pour les projets du Centre pour la CNV, ainsi que pour ses séminaires.
- 6) **Il peut aussi accéder à la liste des adresses de messagerie du Centre pour la CNV**, mais uniquement pour promouvoir ses activités de formation en CNV (le formateur paie les frais afférents à l'obtention de ces informations).
- 7) **Il peut acheter tout le matériel proposé par le CNVC à tarif réduit.**

B. DEMANDES SPECIFIQUES FAITES AU FORMATEUR CERTIFIÉ :

1. Intégrité du processus de la CNV

Le formateur est prié de **ne pas mélanger la CNV à des informations d'autres sources pendant les périodes clairement attribuées à l'enseignement de la CNV** ; de **séparer clairement la CNV d'autres enseignements, concepts, méthodes ou philosophies**, même si ceux-ci sont cohérents avec la CNV, afin de préserver l'intégrité de la CNV.

2. Publicité

Les formateurs sont priés de donner l'autorisation d'utiliser des photos d'eux à des fins publicitaires, y compris sur le site web.

3. Protection de la vie privée des personnes se trouvant sur la liste des adresses de messagerie centralisées par le CNVC

Nous demandons aux formateurs d'utiliser la liste des adresses de messagerie centralisées par le CNVC uniquement pour promouvoir leurs activités de transmission de la CNV, et de ne partager ces données avec personne d'autre.

4. Contact avec le CNVC et les centres régionaux

Nous demandons aux formateurs d'inclure le logo du CNVC et les informations de contact du CNVC et des centres régionaux sur chaque jeu de matériel pédagogique remis aux participants de ses sessions, afin de favoriser la connexion avec le CNVC et avec les centres régionaux.

Pour votre information :

Les coordonnées de contact du CNVC sont :

- Site Internet : www.cnvc.org
- Adresse de messagerie : cnvc@cnvc.org
- Téléphone : +1 505 244 4041

Les coordonnées de contact de l'association française de CNV sont :

- Site Internet : nvc-europe.org/SPIP/
- Adresse de messagerie : acnvfrance@wanadoo.fr
- Téléphone : +33 432 50 20 24

Les coordonnées de contact de l'association belge de CNV sont :

- Site Internet : www.cnvbelgique.be
- Adresse de messagerie : info@cnvbelgique.be
- Téléphone : +32 XXXXXXXXX

Les coordonnées de contact de l'association suisse de CNV sont :

- Site Internet : www.cnvsuisse.ch
- Adresse de messagerie : info@cnvsuisse.ch
- Téléphone : +41 32 841 39 47

5. L'image de la girafe

Nous demandons aux formateurs certifiés du CNVC de s'abstenir d'utiliser le terme 'Langue girafe' ou l'image ou le terme de 'girafe' sur quelque imprimé ou matériel de promotion que ce soit. Nous constaté que l'image de la girafe ne se transpose pas bien dans certaines cultures, alors que nous désirons que la CNV soit accessible et accueillie dans chaque partie de la communauté internationale.

Sentez-vous cependant libre d'utiliser l'image de la girafe et les marionnettes comme des outils pédagogiques utiles dans vos sessions.

6. Dénomination en tant que formateur

Nous demandons aux formateurs certifiés d'utiliser le terme « formateur certifié du CNVC » ou « formateur certifié du Centre pour la Communication NonViolente » (plutôt que « formateur certifié en CNV ») pour vous identifier et comme signature professionnelle, afin d'affirmer ainsi votre lien avec le CNVC.

7. Matériel

Nous recommandons que les formateurs partagent entre eux et avec le Centre pour la CNV les documents et autres supports remis lors des séminaires, en mentionnant leur créateur original, afin de favoriser le soutien mutuel et la connexion.

Nous demandons au formateur d'inclure le logo du Centre pour la CNV et ses coordonnées (site web, email et numéro de téléphone) sur chaque jeu de documents distribués aux participants.

Si les formateurs créent du matériel professionnel tel que livres, cassettes ou vidéos, en vue de leur publication et/ou vente, ils acceptent de se conformer aux lignes directrices élaborées par le Comité du matériel pédagogique. Ils sont priés de contacter le président de ce comité ou le Centre pour obtenir des informations complémentaires.

8. Formation continue

Le formateur est prié de continuer à développer et approfondir ses aptitudes en CNV et sa capacité à partager le processus de la CNV avec d'autres (par exemple en co-animant avec un collègue avec lequel il est peu/pas habitué à travailler, en suivant au moins un séminaire par an donné par l'un de ses collègues, etc).

Nous invitons les formateurs à s'offrir mutuellement des feedbacks afin que nous puissions tous croître dans notre compréhension de la conscience de la CNV, ainsi que dans notre capacité à développer l'ouverture à la CNV dans le monde.

Nous aimerions également que les formateurs envisagent de co-animer ou suivre des stages avec d'autres formateurs, ainsi que d'envisager d'offrir à titre gracieux la participation à leur stage à leurs collègues.

Les formateurs qui satisfont les critères du Centre pour la CNV pour le maintien de leur certification sont parfois admissibles aux formations de Marshall Rosenberg et aux IIT sans avoir à payer l'enseignement - en fonction des places disponibles et des restrictions locales. Les frais de transport, logement et autres sont à leur charge.

9. Fichier du Centre pour la CNV

Le formateur est prié de demander aux participants s'ils veulent figurer dans le fichier du Centre pour la CNV et/ou des centres régionaux, le cas échéant, d'envoyer leurs noms, adresses, adresses email, téléphones et fax au Centre pour la CNV et/ou aux centres régionaux : ceci afin de soutenir le développement d'une communauté mondiale CNV et d'offrir des occasions de contribuer à l'expansion du CNVC.

10. Evaluation

Les formateurs sont priés de demander un retour à leurs participants (par exemple une évaluation écrite ou orale), afin d'améliorer constamment leur capacité à enseigner la CNV. Dans les formations du Centre pour la CNV, le Centre peut demander que les participants remplissent un formulaire d'évaluation.

11. Soutien mutuel

Nous invitons les formateurs :

- à partager la CNV d'une façon qui les soutienne eux-mêmes ainsi que les autres formateurs de leur communauté, région ou pays ;
- à partager les informations de contact pour d'autres stages que ceux qu'ils proposent eux-mêmes, afin que les personnes intéressées par la CNV soient informées de toutes les ressources à leur disposition ;
- à contacter les formateurs certifiés du CNVC et les communautés CNV (listées sur les sites Internet par pays) avant d'initier tout stage CNV dans leur région, afin de favoriser la planification partagée des stages, ainsi que le soutien, la coopération et la connexion.

12. Communauté

Nous invitons les formateurs :

- à être partie prenante d'une communauté CNV ;
- à accepter que des conflits puissent émerger, et à avoir la volonté de contribuer à leur résolution ;
- à trouver les ressources, si nécessaire (d'autres formateurs certifiés, médiation, etc.) pour favoriser le dialogue ;
- à être capable de démontrer leur capacité à « vivre le processus », c'est-à-dire démontrer leur volonté de se mettre en lien avec la claire intention de résoudre les conflits.

13. Créer un plan pour le changement social

Les questions suivantes peuvent être aidantes :

- Quelle est la mission du CNVC et comment vous voyez-vous y contribuer ?
- Comment utilisez-vous le processus de la CNV pour créer le changement que vous voulez voir advenir dans le monde ?
- Décrivez le(s) endroit(s) dans le(s)quel(s) vous travaillez pour créer du changement social : en vous ; dans vos relations personnelles ; en famille ; au travail ; au sein des écoles, des organisations, des institutions, des gouvernements, etc.

14. Spiritualité (un autre terme pour évoquer la conscience CNV)

Nous vous invitons à explorer vos réponses personnelles en tant que formateur du CNVC aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que je choisis de créer dans ma vie ?
- Comment est-ce que j'enseigne le concept de la « spiritualité CNV » (ou de la « conscience CNV ») ?
- Est-ce que je vis le concept de « donner et recevoir avec compassion », qui **inclut** ma relation à l'échange monétaire ? Plus spécifiquement, comment est-ce que je demande la participation financière à mes stages ? Est-ce que mon attention est portée sur la quantité d'argent reçu, ou sur la qualité et l'équilibre de l'énergie entre ce qui est donné et ce qui est reçu ?

15. Respect de l'accès à tous les formateurs

C'est-à-dire agir d'une façon qui soutient la liberté de tout formateur certifié du CNVC d'utiliser le terme « Communication NonViolente » et toutes ses traductions dans toutes les langues.

16. Soutenir le CNVC en agissant en harmonie avec la conscience CNV

En agréant aux **lignes directrices de l'éthique du CNVC** ci-après :

Notre But

Notre but est de créer un monde dans lequel chacun peut satisfaire ses besoins de façon pacifique. En alignement avec cet objectif, nous valorisons un environnement de travail et de formation qui offre sécurité, compassion, respect et égalité de traitement à toute personne avec laquelle nous sommes en contact. C'est pourquoi nous voulons que toutes nos actions, activités et projets soient basés sur des besoins mutuels en harmonie avec la conscience de la CNV. Nous aimerions offrir la vision que les échanges d'argent, de services, de travail et de matériel sont faits sans exigence ou contrainte, et avec un soin apporté à rendre ce travail accessible à tous.

Notre compréhension de la qualité

Plus les formateurs certifiés du CNVC valoriseront la conscience CNV dans leur enseignement et dans leur mode de vie, plus nous serons efficaces dans l'atteinte de notre but : créer un monde plus paisible. Afin de vivre la CNV, nous aimerions que les formateurs s'engagent dans un processus continu de développement personnel, s'offrant du soutien mutuel en échangeant du matériel de travail, en s'offrant des feedbacks authentiques et de l'empathie, et en cherchant des moyens de développer de nouvelles conceptions de formation et en inventant du matériel pédagogique.

Notre respect envers les participants

Nous appuyons une relation entre formateurs et participants fondée sur les valeurs de confiance mutuelle, sécurité et respect. Nous sommes conscients que durant les formations en CNV, les personnes peuvent éprouver un niveau inattendu d'intensité émotionnelle ou une sensation profonde d'intimité, et peuvent devenir vulnérable de façon inhabituelle, en particulier par rapport à la possibilité d'une relation sexuelle. Nous aimerions que les formateurs soient les serviteurs de la confiance que les participants placent en eux. Nous considérons comme une valeur de base que les formateurs conservent un haut degré d'intégrité personnelle dans, et en conscience de, leur rôle quand ils enseignent ou lorsqu'ils évaluent, supervisent ou conseillent un participant.

Notre intention de rester relié

Dans un effort de continuer à préserver nos relations actuelles, toute personne estimant qu'elle n'a pas été traitée avec justice ou équité dans sa relation avec le réseau du CNVC peut contacter le bureau du CNVC. Un représentant du CNVC contactera l'ensemble des personnes impliquées et soutiendra un dialogue vers la clarté et la réconciliation. Si le

différend n'est pas résolu de façon satisfaisante malgré les efforts respectifs des personnes concernées avec le représentant du CNVC, toute personne impliquée peut contacter le directeur administratif du CNVC pour une médiation supplémentaire.

C. MAINTIEN DU STATUT DE FORMATEUR CERTIFIE

Pour le CNVC, la certification est une validation et une célébration de collègues vivant en communauté. Ce n'est pas une reconnaissance permanente, comme un diplôme, mais elle demande à être renouvelée chaque année pour rester effective. En essence, c'est un renouvellement annuel de l'engagement d'un formateur envers le CNVC.

Le CNVC a un double but sur le long terme pour le processus de certification :

- Le premier est de créer une communauté de formateurs voulant travailler avec le CNVC pour réaliser sa vision.
- Le second est de s'assurer que la CNV sera enseignée à la prochaine génération et à celles qui viendront après d'une manière qui préserve et protège l'intégrité du processus de la CNV.

Les formateurs du CNVC ont fait part des intentions suivantes pour la certification : reliance avec le CNVC, contribution à notre vision, crédibilité, soutien mutuel et développement personnel.

Les formateurs

- qui sont d'accord pour suivre ces lignes directrices,
 - qui envoient leur redevance annuelle de formateur et leur rapport de formateur pour l'année précédente et
 - qui signent l'actuel accord entre le formateur et le CNVC pour l'année à venir dans les délais demandés pour chacun,
- continuent à être enregistrés comme formateur/trice certifié/e du CNVC.

1. Redevance

Tout formateur est prié de payer le plus élevé des deux montants suivants : soit une redevance minimum de 300 USD, soit dix pour cent (10 %) de ses gains réalisés avec ses activités en CNV.

Pour les formateurs certifiés après le début de l'année, la redevance est de dix pour cent (10 %) des revenus nets obtenus après sa certification. La redevance minimum est de 25 USD pour chaque mois après la certification.

Les redevances versées par les formateurs certifiés du CNVC aident à soutenir tous les aspects du programme de certification : le site Internet pour lister les informations de contact des formateurs et promouvoir leurs stages, la gestion des dossiers, les référents pour les stages, le renouvellement de la certification, la création de l'accès au Yahoo Group des formateurs pour du soutien mutuel, l'échange d'informations sur les formations, l'exploration de concepts CNV, etc.

2. Rapport

Les formateurs sont priés de rédiger un rapport annuel de leurs activités en CNV. Le Centre leur fera parvenir un formulaire spécial pour ces rapports afin de leur faciliter la tâche et d'homogénéiser les différents rapports.

Les rapports contribuent à développer un sens de communauté et à célébrer l'impact de la CNV dans le monde. Ils permettent également au formateur de voir sa propre évolution une année après l'autre.

Le formateur peut abandonner son statut de formateur certifié du CNVC en informant le Centre par écrit à tout moment. On peut demander à un formateur qui s'est retiré pendant un certain temps et aspire à être re-certifié de repasser certaines des étapes du processus de certification.

Lors de circonstances exceptionnelles, le Centre pour la CNV peut faire exception à chacune des directives décrites ci-dessus, à propos de demandes de certification et de renouvellement qui lui sont adressées. Par exemple, le CNVC peut proposer un ajustement des redevances, prenant en considération la situation économique dans certaines régions ou pays.

Si vous avez des questions à propos des conditions de la certification et souhaitez en discuter, veuillez vous mettre en rapport avec la directrice administrative du Centre pour la CNV, Margo Pair.

Septembre 2009,

Rita Herzog, coordinatrice de l'équipe de certification du CNVC

Margo Pair, directrice administrative du CNVC

Marshall Rosenberg, directeur de l'équipe pédagogique du CNVC

Veillez prendre note qu'au moment où nous diffusons cette version de l'accord entre le formateur certifié et le CNVC, Margo Pair est en attente d'une nouvelle partie légale de cet accord. Nous vous diffuserons la dernière version dès qu'elle sera actualisée.